

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 28 mai

Performance et gouvernance de l'entreprise

Déclaration du groupe de l'agriculture

Le groupe de l'agriculture partage l'angle choisi pour mener cet avis. Il nous est apparu évident, au fur et à mesure de l'avancement des travaux et des auditions, que la gouvernance était un point essentiel pour assurer le succès d'une entreprise et que cette gouvernance ne doit pas être entendue de manière restreinte. Il faut aller au-delà des relations entre salariés et dirigeants, entre clients et fournisseurs. Il faut savoir tenir compte du contexte économique et social pour conforter la performance d'une entreprise.

Ce sont des questions qui se posent aussi dans les exploitations agricoles. En raison de la petite taille de nos entreprises, ces questions se concentrent sur une seule et même personne. Le chef d'exploitation doit savoir gérer tout à la fois, la production, les ressources humaines, le management, la comptabilité, les relations avec les fournisseurs et les différents opérateurs économiques et sociaux de sa filière.

Les agriculteurs, pour la plupart d'entre eux, ont également des relations très fortes avec des structures économiques importantes que sont les coopératives agricoles. Nous avons tous expérimenté les difficultés et les avantages de la participation des coopérateurs à leur outil. La bonne gouvernance est une recherche permanente d'un équilibre dont il faut toujours considérer la fragilité pour en assurer la stabilité.

Dans cet avis, deux points ont particulièrement attiré notre attention. Ils concernent, en effet, plus fortement le secteur agricole.

Le premier est relatif à l'éducation. Comme le préconise l'avis, il faut améliorer l'enseignement de l'économie en France. Dans le secteur agricole, nos élèves et nos étudiants doivent connaître les différentes formes d'entreprises des exploitations agricoles. Mais ils ne sont pas tenus de connaître les différents acteurs économiques qui gravitent autour de leur activité et qui deviendront pourtant des partenaires incontournables. On peut relever, çà et là, quelques initiatives locales, par exemple les événements, organisés en 2012, à l'occasion de l'année internationale des Coopératives ou encore les « Forums installations », régulièrement organisés par les Jeunes agriculteurs pour expliquer les enjeux et le contexte de toute installation en agriculture.

Ces initiatives ne suffisent pas, il faut rendre obligatoire l'enseignement de l'entreprise, dans toute sa diversité, dans l'ensemble des programmes scolaires et universitaires. Il est essentiel que les

différents acteurs acquièrent l'esprit d'entreprise et connaissent l'environnement dans lequel ils évolueront.

Le second point concerne les territoires. Le groupe de l'agriculture est tout à fait en accord avec la proposition de soutien aux initiatives de coopération territoriale. Dans le secteur agroalimentaire et agroindustriel, les pôles de compétitivité permettent de fédérer tous les acteurs d'une filière, de la production à la consommation, qui peuvent développer des projets de coopération avec des partenaires de l'innovation et de la recherche.

Cet élan permet de dynamiser un territoire, de renforcer son attractivité et sa visibilité, de créer ainsi de nouvelles richesses et de nouveaux emplois et de pérenniser un ancrage territorial. Pour les exploitants agricoles, dont l'ancrage territorial est une caractéristique essentielle, ces initiatives sont à soutenir absolument.

Le groupe de l'agriculture s'est prononcé en faveur de l'avis.